



Arnaque alice avantages, pas de livraison de commande

Par **krikri11**, le **04/06/2011** à **00:54**

Bonjour,
j'ai passé 2 commandes d'un montant de plus de 600 euros auprès de la société alice avantages , car elle me certifiait l'unique gagnante d'un chèque de 10000 euros, ceci au mois de février. Le chèque devait être envoyé sous 48 heures, j'ai donc effectué des achats , me croyant gagnante certifiée, et me suis mise à découvert. A ce jour, les 2 chèques ont été débités et toujours pas de livraison , ni des articles commandés, ni du fameux chèque. Quels sont les recours pour me faire rembourser ? . Puis -je m'adresser à la répression des fraudes ou à la gendarmerie?